

Au fil de la Presqu'île..

Voici un mois jour pour jour que le numéro 1 est sorti. Ce petit bulletin intermédiaire est destiné à vous informer de ce qui se passe au fil de l'eau. Nous aimerions savoir ce que vous en pensez :

- Avez vous eu le numéro 1 ?
- L'avez vous lu sur votre téléphone , tablette ou ordinateur , ou bien en version papier , disponible en mairie ou chez les commerçants ?
- Qu'en avez-vous pensé ?

Votre avis compte , écrivez nous !
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Panneau Pocket

...vous souhaitez être informé(e) encore plus vite ? téléchargez l'application **Panneau Pocket** (via Google Play ou App Store) sur votre smartphone, tablette A ce jour plus de 400 personnes suivent les actus de Saint-Jacut-de-la-mer de cette façon.

...ou consultez le site de la mairie régulièrement : **<https://www.mairie-saintjacutdelamer.com>**

Avis de recherche !

- le Comité des fêtes recherche des bénévoles pour les vide-greniers de juillet et août Contactez Philippe Guguen : guguen@gmail.com 07 52 62 42 18 / 06 99 27 65 79
- un petit groupe de musiciens amateurs recherche d'autres musiciens (instruments à vent principalement) pour créer une Fanfare pour St Jacut. Contactez Hervé 07 81 24 26 50
- La municipalité appelle les artistes, toutes disciplines - qui souhaiteraient organiser ou s'investir dans un programme culturel, même ponctuel - à se faire connaître auprès de la mairie.



Les importantes chutes de neige qui ont recouvert les rues , les toits de St Jacut , pendant plusieurs jours ont fait la joie des enfants, et des photographes ! En coulisse, les agents de la commune se sont mobilisés pour que la circulation piétonne et routière, soit le plus vite possible praticable . Pour garder un souvenir de cet épisode neigeux exceptionnel, un concours photos va être organisé. RDV dans quelques jours pour vous en détailler les modalités...

L'équipe municipale

Réunion avec les associations susceptibles d'organiser des évènements dans les mois à venir

Voilà presque un an que l'épidémie de Covid dés-organise nos vies, notre quotidien, et empêche chacune et chacun de se projeter dans les mois à venir, notamment dans la saison d'été, si animée en temps normal sur la presqu'île. Toutefois, nous ne pouvons attendre un retour complet à la normale pour programmer les évènements sportifs, festifs qui vous sont chers.

Les associations l'ont bien compris, et ont largement répondu à notre invitation pour dérouler leurs projets d'animation , en faisant « comme si »

Le calendrier de toutes les propositions - nombreuses et variées - vous sera présenté dans le prochain Bulletin Jaguen et sur le site de la mairie , sous réserve bien entendu des mesures sanitaires qui seront en vigueur le jour J.

Port du masque à St Jacut

Les mesures gouvernementales prévoient le port du masque dans les lieux fermés (commerces, services publics..) ainsi qu'à l'extérieur autour des écoles, mairie, cantines scolaires etc.....En plus de ces zones, le port du masque continuera d'être obligatoire à St Jacut, en période de vacances scolaires * (toutes zones confondues) dans les lieux suivants: Grande rue (entre la rue de la manchette et la rue des écluses) , place Landouar, sur les sentiers du littoral (dont GR 34). Selon l'évolution de la pandémie, ces mesures pourront être modifiées. Seule la volonté commune de faire barrière au virus doit guider notre attitude à tous.

* Calendrier des 3 zones de vacances scolaires :vacs d'hiver du 6 février au 8 mars ; vacs printemps du 11 avril au 9 mai; pont du 13 au 16 mai

N'oubliez pas :

- la période des réservations pour les locations saisonnières a démarré; Vous envisagez vous-même de louer votre logement, ou une partie de celui-ci ? Retrouvez toutes les démarches à accomplir sur le site de Dinan Agglo: <http://www.dinan-agglomeration.fr/Economie-numerique/developpement-touristique/Taxe-de-sejour> ou renseignez-vous en mairie, une version papier de ce document vous sera remis.
- Plusieurs cambriolages ont eu lieu ces dernières semaines. Restez vigilants et si vous devez vous absenter plusieurs jours, pensez à solliciter la gendarmerie pour bénéficier de la surveillance « Opération tranquillité vacances » ; Gendarmerie de Plancoet 02 96 84 13 99 Ou Beaussais sur mer 02 96 27 20 17.
- Les ateliers du Plessix Madeuc vous invitent à plusieurs évènements, dans la limite des places disponibles et selon protocole sanitaire en vigueur ;
 - samedi 20 février: portes ouvertes Atelier de Résidence SNCF ; sur RDV (ateliersduplessixmadeuc.com ou par tel 06 24 31 00 04
 - Mardi 19 mars, conférence à l'Abbaye : Chourouk Hriech et Philippe Piguët, artiste
 - Exposition du 19 au 28 mars Ymane Chabi-Gara et Iwan Warnet
- le 8 mars , journée internationale des droits des femmes ; rappelons le numéro de téléphone d'urgence pour les femmes victimes de violences : 3919

Horaires d'ouverture de la mairie:

Afin de limiter les risques de transmission du virus, les horaires d'accueil en Mairie sont modifiés depuis l'automne 2020 :

Lundi, mercredi, et vendredi de 9h à 12h

Vous pouvez nous joindre par tel :

au 02 96 27 71 15 tous les jours sauf mercredi après-midi;

Par mail: mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr:

Hommage

Le décès de Dominique Brisou, docteur en histoire, et auteur de plusieurs ouvrages sur St Jacut a ému nombre d'entre nous. Un hommage lui sera rendu dans le prochain Bulletin Jaguen de fin mars/début avril.

Falaises, sentiers côtiers: risques et dangers

Depuis le début du mois de janvier, plusieurs éboulements ont eu lieu à différents endroits de la Presqu'île. Ils sont la résultante, d'une part de l'accumulation des terres et arbustes à flanc de falaise et d'autre part des pluies importantes tombées sur notre région depuis la fin de l'année 2020 :

- Sur le GR34 entre la Banche et la pointe du Bechet, à cause de l'effondrement d'une partie de la falaise bordée par le chemin du littoral. Les travaux de réparation réalisés par nos agents techniques, ont été constatés par la DDTM (1). Ils ont permis une réouverture rapide de ce tronçon du GR34.
- Dans le même temps, de multiples petits effondrements étaient constatés au port de la Houle Causseul. Sur recommandation de la DDTM, une « purge de falaise » a été réalisée afin de provoquer des éboulements « préventifs » et de mettre à nu la roche pour en évaluer la stabilité. Malheureusement, une quantité non négligeable de déchets divers s'est retrouvée sur la plage et sur la grève, nécessitant une intervention supplémentaire pendant tout le week-end. Une analyse complète de cet incident vous sera détaillée dans le Jaguen de fin mars/avril.
- la même semaine, la falaise au Chatelet s'est affaissée, entraînant l'escalier qui permet l'accès à la plage. Ce passage est extrêmement dangereux. Il est donc interdit jusqu'à nouvel ordre. Une première estimation des divers risques d'éboulement à cet endroit laisse à penser que les réparations à entreprendre prendront du temps. Un autre rendez-vous sur site est prévu avec la DDTM afin de programmer les études nécessaires (BRGM (2)...) et la stratégie à adopter dans la réparation de cet accès de plage, très appréciée de tous.

Nous remercions les services techniques pour leur engagement dans leur travail, qui a permis une grande réactivité dans la gestion de ces risques. De votre côté, n'hésitez pas à nous signaler toute anomalie constatée lors de vos promenades sur les sentiers du littoral.

(1) Direction départementale des Territoires et de la Mer.

(2) Bureau de recherche Géologique Minière

Travaux de la digue des marais, « digue aux moines »

La digue aux Moines est gérée depuis deux ans par Dinan Agglomération, suite à la prise de compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations). Un important travail de diagnostic est nécessaire, afin de connaître l'état de la digue, ses capacités et son niveau de protection; et évaluer les actions à mener à court, moyen et long termes, pour garantir son bon fonctionnement.

Pour ce faire, des travaux de débroussaillage ont été réalisés fin janvier, entraînant la fermeture de l'accès à cette digue.

Cette mise à nu de cet ouvrage permettra notamment de réaliser des profils topographiques précis.

